

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MILANNGES RELIGIEUX.

POLITIKES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Mardi, 12 Octobre 1847. No. 9.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

### RESUME DES JOURNAUX ANGLAIS.

Le *Times* pense qu'une révolution est imminente en France, à moins qu'on ne se mette promptement à l'œuvre pour opérer des réformes sages et convenables.

Après la Révolution de juillet, dit-il, le gouvernement avait deux soins importants à prendre : fortifier les institutions politiques et calmer l'esprit d'anarchie. Il s'est occupé du premier, il a négligé le second. La moralité d'une nation est la meilleure garantie de l'ordre. L'état moral de la France se révèle suffisamment par sa littérature mauvaise, aussi bien dans la forme que dans le fond, par l'ardeur qu'on met à acquiescer de l'argent par les moyens les plus hasardés, et à les dissiper dans le luxe et les plaisirs; par cette tendance enfin à sacrifier le présent à l'avenir.

Louis-Philippe n'a point porté sa vue au-delà de ce qui le touchait de près; sa propre tranquillité assurée, il a laissé avec insouciance l'immoralité s'introduire partout. Aujourd'hui sa quiétude est inconcevable; il ne voit pas que les institutions politiques qui n'ont pas la moralité pour base ne peuvent être solides; qu'une nation ardente et intelligente comme la France ne peut rester longtemps dans une position fautive et qu'une réaction est à craindre. De nouveaux mouvements révolutionnaires ébranleraient toute l'Europe. On ne sait où il s'arrêterait, et ils est temps de prendre des mesures et de songer à des réformes de nature à assurer la tranquillité.

Le *Times* fait des vœux pour l'Italie et pour que sa régénération s'opère par elle-même. Il n'est pas de cause qui lui paraisse plus noble et plus digne d'intérêt. L'Angleterre il en est sûr, est tout prête à la soutenir. Il devrait en être de même des autres grandes puissances. L'Autriche vient de recevoir de Charles-Albert un refus auquel elle ne s'attendait pas. Elle demandait la suppression de deux journaux; libéraux qui se publient à Turin, et la suspension des travaux de chemins de fer qu'elle représentait comme intéressant la politique. Le *Times* se réjouit de cette entente du Pape et du roi de Sardaigne. S'ils restent unis, il lui paraît impossible que l'Autriche ne demeure pas impuissante, et que la cause de l'Italie ne soit pas gagnée.

Le *Morning Chronicle* jette aussi un coup-d'œil sur l'état actuel des esprits en France, et comme le *Times*, il voit une révolution sur le point d'éclater dans ce pays. Le seul moyen d'éviter cette crise, selon ce journal, c'est une réforme parlementaire; et cette réforme, ne partant pas du gouvernement, pourrait être obtenue par une agitation, par une ligne politique, comme cela se pratique en Angleterre.

Il y a cinq ou six ans, le charisme menaçait de troubler l'ordre établi en Angleterre. Une ligue s'est formée, demandant la liberté du commerce et le retrait de la loi sur les céréales. Le mouvement charitable s'est fondé; c'est ainsi que des éléments de trouble ont été transformés en choses utiles au pays. L'esprit des deux nations ne paraît pas au *Morning Chronicle* être aussi différent qu'on le dit, et il ne doute pas que les moyens qui ont réussi en Angleterre ne puissent également réussir en France.

L'éclat que vient d'éprouver Narvaëz, son impuissance à former un cabinet, et le mauvais accueil que lui a fait la reine à son arrivée à Madrid, servent de texte à un article du *Morning Chronicle*, dans lequel ce journal s'efforce de faire ressortir tout ce qu'il y a de blessant et d'humiliant pour le général Narvaëz dans cette démarche avortée, dont il rejette toute la faute sur le parti français, et qui, dit-il, pourrait bien entraîner la perte de son ambassade. Cependant, ajoute-t-il, nous ne pouvons croire qu'un homme du mérite et de l'habileté de Narvaëz se soit rendu à Madrid dans le seul dessein de faire réussir les projets de Louis-Philippe; il avait sans doute ses vues propres qu'il voulait faire prévaloir, par la formation d'un nouveau ministère, c'est à cela qu'il faut attribuer le grand désappointement qu'il a manifesté. Narvaëz a pu commettre bien des fautes dans le passé; il n'en a pas moins pour lui de profondes et constantes sympathies nationales, et qui l'empêcheraient de rester longtemps le vil et abject instrument de l'agrandissement de la France.

Quand à la reine Isabelle, elle a montré dans cette circonstance comme en beaucoup d'autres, dit le *Chronicle*, un jugement et une énergie au-dessus de son âge. Elle ne se trompe point sur ceux qui sont véritablement ses amis; elle a su reconnaître et repousser avec force ses ennemis. Ceux qui lui disent des paroles d'adulation la calomnient. Si jamais elle dépose la couronne, ce ne sera pas volontairement, mais forcée par les malheurs de la triste position qu'on lui a faite.

Le *Morning-Post* s'occupe principalement et presque exclusivement de la guerre qu'il fait à Sir R. Peel, à son système commercial et à son système financier, qui doivent inévitablement, dit-il, amener la plus horrible des révolutions en Angleterre.

Voici comment s'exprime le *Morning-Post* au sujet de la nouvelle ligne politique suivie par l'Angleterre :

« Chaque jour rend plus critique la situation de nos colonies dans les Indes-Occidentales. Bientôt, sans aucun doute, elles seront entièrement perdues pour la Grande-Bretagne.

« Lorsque plus tard l'histoire de notre empire colonial sera écrit avec impartialité, le monde sera étonné de la vue de folies qui, depuis la formation des sociétés, n'ont jamais été surpassées.

« Nos belles colonies sont sur le point d'être sacrifiées au mot *bon marché* (cheapness.) Devant ce mot sont déjà tombées la plupart de nos institutions industrielles les plus utiles.

« Le cri de *bon marché* est un cri poussé par les usuriers et par tous ceux qui vivent des produits de l'industrie. Les producteurs n'ont aucun intérêt au *bon marché*. C'est dans l'établissement de prix rémunérateurs que se trouve leur intérêt. C'est par la conservation de ces prix seu-

lement que peut être contenu dans des bornes convenables, le pouvoir libéral que s'attribuent d'oisifs consommateurs. Que les oisifs et les usuriers demandent le *bon marché*, cela semble assez naturel; mais que des corps de producteurs, que les distributions des richesses publiques se rangent dans cette lutte du côté de ceux qui cherchent à dérober au travailleur le juste salaire qui lui est dû, c'est un de ces phénomènes inexplicables, qui précèdent invariablement la chute des grands empires.

« On a demandé les céréales à *bon marché*, et aussitôt la plus grande confusion s'est introduite dans l'agriculture nationale, pour aboutir enfin à la ruine des agriculteurs de la Grande-Bretagne.

« On a demandé le bois de charpente à *bon marché*, et aussitôt on jette du trouble dans nos relations avec le Canada, qui, en peu de temps, amènera la séparation du Canada et de l'Angleterre.

« On demande le sucre à *bon marché*, et nous nous préparons aussitôt à perdre celles de nos colonies qui produisent le sucre. Non-seulement nous perdons ces colonies et le Canada, mais nous les transférons à ces commis jaloux du nom anglais qui habitent les États-Unis.

« C'est à ce résultat que nous a amené le *libéralisme*. Ce mot de *libéralisme* ne sert qu'à cacher la haine des trafiquants d'argent contre l'industrie productive. »

### RESUME

#### DES JOURNAUX FRANÇAIS.

JUSQU'AU 11 SEPTEMBRE.

Le *Journal des Débats* est revenu sur les affaires d'Italie. Ses articles ont été remarquables par le changement de front qui s'est opéré dans son ton et son langage, à quelques jours d'intervalle. La semaine dernière, l'Autriche avait raison, le Pape tort. Cette semaine, c'est tout le contraire : l'Autriche; pour avoir bien avoir tort, et le Pape raison, raison surtout d'appeler ses sujets à la défense de son indépendance. Sa hardiesse, qui effrayait il y a huit jours, et qui était digne de réprobation, ne mérite plus aujourd'hui que des éloges. Là-dessus la feuille ministérielle s'est complue à faire une narration détaillée des mouvements divers des différentes parties de l'Italie, et à parler avec une apparence de satisfaction de la vigueur du Pape et des hommes dont il est entouré; de l'enthousiasme qui règne dans toute la Romagne; de l'animation de la ville de Rome; de l'empressement que montre partout la population pour l'organisation de la garde civique; de l'effervescence de la Toscane, que les derniers événements sont loin de calmer; enfin de l'émotion produite en Piémont et dans le royaume de Naples par l'occupation de Ferrare.

A ces articles, qui ont été attaqués par tous les journaux de l'opposition, les *Débats* ont fait succéder un article sur l'Irlande, sur la manière dont les malades atteints du typhus sont traités dans les hôpitaux. Il a cité à ce sujet quelques passages d'un rapport du docteur Curran, de Dublin, lequel accompagnait deux médecins français qui se sont rendus en Irlande pour étudier la maladie engendrée par la famine de cette année. Les *Débats* s'apitoient sur le sort des malheureux Irlandais, et joignent leur voix à celle de l'indignation publique qui a éclaté en Angleterre lorsque ce rapport y a été connu. Du reste, à entendre la feuille ministérielle, si elle rappelle ces faits, ce n'est point pour faire acte d'hostilité politique; elle n'est poussée que par un sentiment d'humanité.

Parmi les articles du *Constitutionnel*, nous choisirons de préférence celui qu'il a consacré à la crise financière qui sévit en France et en Angleterre.

Les effets de cette crise, selon ce journal, sont semblables dans les deux pays. Les désastres ne sont différents qu'en raison de l'étendue et de la puissance de production des deux peuples.

Le premier effet de la crise a été le renchérissement du prix de l'argent, renchérissement qui a entraîné la stagnation du commerce et la diminution des travaux manufacturiers.

Le second a été un accroissement énorme de faillites. En France, leur nombre présente, de 1846 à 1847, un passif de 68,000,000, un cinquième de plus que dans l'année précédente; en Angleterre, il présente un passif de 70,000,000. Ces désastres, dans le dernier pays, ont frappé principalement sur la spéculation sur les céréales.

Si les effets de la crise sont les mêmes, au dire du *Constitutionnel*, les causes en sont aussi à peu près semblables. Elle est due à l'extension modérée des travaux publics et à l'insuffisance de la récolte de 1846. Ces deux causes en agissant simultanément ont raréfié l'argent, soit en le détournant de sa destination ordinaire, soit en le faisant exporter au dehors.

Le *Constitutionnel* croit que ces désastres auraient pu être évités. Le gouvernement français a surtout à ses yeux de graves reproches à se faire. Pays de centralisation, il était tenu à veiller avec plus de soin; mais pour cela, il aurait fallu qu'il n'eût pas spéculé sur le désordre des finances et la multiplication des entreprises.

Du reste, le *Constitutionnel* entrevoit le terme de cette crise; d'un côté, le grand nombre de faillites a dû avancer la liquidation d'un passif ruineux de l'autre, l'abondance de la récolte de cette année contribuera également à faire disparaître des transactions les éléments de trouble.

Les affaires extérieures ont aussi occupé ce journal. A propos de l'Espagne, il attache peu d'importance à la

non-réussite de Narvaëz; son succès n'eût rien changé aux affaires de ce pays. Ces questions ministérielles ou de partis, ne sont pas celles qui s'agitent, selon lui, en Espagne. Il s'agit de savoir quel événement imprévu écartera, ou rendra plus imminent le péril que les mariages, conclus par le gouvernement, ont suspendu sur l'Espagne et sur l'Europe; tout est péril dans cette situation et peut amener la guerre; que la santé de la reine vienne à souffrir quelque atteinte, qu'elle meure sans héritier, cas de guerre; car la question de succession devient flagrante.

Qu'il y ait réconciliation, mais pas d'héritier, la situation n'offre pas moins de périls. A plus forte raison s'ils demeurent séparés et irréconciliables.

Qu'Isabelle parvienne à obtenir l'annulation de son mariage, le choix du nouvel époux ne sera-t-il pas la cause d'un nouveau conflit.

Supposé enfin que réconciliée, la reine donne un successeur au trône; par ce fait, les espérances de succession s'évanouissent. Que deviennent alors les prétendus avantages tant célébrés des mariages espagnols? Dangers de toutes sortes sans aucun profit, tel est, selon le journal dont nous faisons le résumé, ce qu'il y a à attendre de la politique qu'on a suivie en Espagne.

Cette question d'Espagne a été aussi un des thèmes principaux de la *Presse*. Le nouveau ministère formé par Salamanca, n'a ni sa confiance ni son estime, et elle ne croit pas à sa durée; mais elle sera assez longue pour qu'on puisse prévoir et redouter les plus grandes catastrophes. Car, selon elle, tous les hommes qui composent cette nouvelle administration sont ou tarés ou sans valeur.

Salamanca est un canotier politique et financier qui, depuis douze ans, a traversé toutes les positions, épousé toutes les idées, abordé toutes les entreprises, sans jamais perdre son sang-froid, son sourire railleur, son air de suprême indifférence, et cachant toujours sous les dehors de la bonhomie la plus enfantine et de la plus virgine innocence, la rouerie la plus exercée et l'habileté la plus redoutable. Ses affaires seraient dans un mauvais état, et le cabinet formé sous son influence a causé à la Bourse de Madrid une sorte de panique.

Ros de Blano, le ministre du commerce, est un songe-creux, un poète fantasque tout plein de vanité et d'ignorance. Ses fantaisies poétiques ne l'ont pas empêché de faire fortune en sa qualité d'inspecteur des douanes.

Tous les autres sont complètement nuls ou presque nuls.

Dans un autre article sur le même sujet, la *Presse* a cru devoir rapporter un dialogue que Narvaëz a eu avec la reine, lorsqu'il lui a présenté la liste des personnes dont il croyait devoir s'entourer. Ce dialogue est assez curieux pour être cité.

« La reine, dit la *Presse*, avait promis de donner ré- pouse le 29 août, à minuit à la liste du duc de Valence. A minuit moins un quart, Narvaëz était au palais, et quand la reine entra du spectacle, elle eut avec le général l'explication suivante, dont nous pouvons garantir l'exactitude, quant au fond et presque quant aux termes :

— Votre Majesté veut-elle daigner me faire connaître la décision qu'elle a prise?

— Comment! la décision que j'ai prise, quand sur la liste que tu m'as présentée, je n'ai guère trouvé que des ennemis!

— Les noms qui la composent appartiennent tous à des hommes connus par leur attachement au trône et par leur dévouement à la personne de V. M.

— Je te répète que la plupart sont mes ennemis.

— Alors que Votre Majesté daigne faire un choix et me désigner ceux dont la présence aux affaires lui serait le plus agréable.

— Je les repousse tous également et vais faire appeler les progressistes.

— Votre Majesté oublie, sans doute, que les progressistes sont par tradition, par position et par système, les ennemis les plus dangereux de son trône et les adversaires de ses prérogatives.

— Je n'oublie rien, mon parti est pris; et dans tous les cas, au pis-aller, je garderai le ministère actuel.

— Votre Majesté me permettra de lui faire observer qu'il n'était pas nécessaire de me faire venir de Paris.

— Ce n'est pas moi qui t'ai appelé.

— Alors ma mission est finie?

— Parfaitement finie, et tu peux t'en aller.

Le *National*, à son tour, a payé son tribut à la question espagnole. Narvaëz n'est pas de ses amis; aussi son départ pour Madrid a-t-il donné occasion au journal radical de rappeler toute la vie politique du duc de Valence, qui se résume, selon lui, dans ces quelques mots : proscriptions, confiscations, exécutions sanglantes, mépris des lois, intelligence féroce. Il voit dans le rappel de ce général, le malheur de l'Espagne et aussi celui de la France; car à Madrid, on le regarde comme le mandataire du gouvernement français, et comme voulant substituer à Isabelle la duchesse de Montpensier.

Le même sujet, dans un autre article, a amené le *National* à jeter un coup-d'œil sur les monarchies européennes. Il en a fait un tableau peu flatteur. « Prenez la personne de la royauté, dit-il, examinez-la sous les deux espèces, homme ou femme, grande ou petite, barbare ou civilisée, depuis l'empereur de Russie jus-

qu'à l'empereur du Maroc, depuis le roi de Bavière jusqu'à la reine Poinaré, et dites-nous franchement dans quelle habitation royale peut se loger l'admiration. » De ce coup-d'œil sur les monarchies actuelles en Europe, le *National* conclut à la ruine prochaine de cette forme du principe de l'autorité.

JUSQU'AU 18 SEPTEMBRE.

Le *Journal des Débats* continue à prêcher la modération à l'Italie. En dépit des manifestations qui ont lieu dans tout le pays, et de la réaction contre la domination étrangère qui déjà est presque générale, il exhorte les Italiens à la patience, à la paix; il leur demande d'attendre tranquillement les réformes légales qui ne peuvent manquer d'arriver.

Dans un premier et long article, après avoir donné la France en exemple à l'Italie, après lui avoir montré combien, grâce à la paix dont elle jouit, elle était calme et florissante, toutes les classes intervenant graduellement dans les affaires, et le pays n'en étant que mieux gouverné, ce journal s'efforce de prouver que tous les malheurs de l'Italie sont dus aux mouvements révolutionnaires, soit de l'intérieur, soit de l'extérieur.

Dans le siècle dernier, selon les *Débats*, les souverains de l'Italie étaient essentiellement réformateurs. Un demi-siècle de tranquillité en eût fait le pays le mieux administré et le plus florissant de l'Europe. La Révolution française vint y mettre obstacle. Napoléon lui-même, malgré la vie et l'activité qu'il avait su amener en Italie, ne put améliorer l'état de ce pays, parce que les réformes ne s'opéraient pas tranquillement, mais par la guerre. Après lui, les princes italiens, voulant revenir tout-à-fait au passé, il n'y eut plus que révoltes et répressions. Les choses en étaient venues au point qu'à la mort de Grégoire XVI on s'attendait à une catastrophe. C'est la gloire de Pie IX d'avoir su se concilier le peuple et de marcher dans la voie des réformes sans secousses.

Dans un second article, le *Journal des Débats* se plaint de la manière dont les libéraux d'Italie reçoivent ses recommandations. Ils refusent de reconnaître parmi eux des modérés, des libéraux, des radicaux. Tous les Italiens, disent-ils, sont unis dans un même sentiment. Le *Journal des Débats* cherche à leur prouver qu'il n'en est rien, que déjà bien des divisions existent parmi eux. Il se dit leur véritable ami, et les met en garde contre les journaux de l'opposition, qui les égarent, les poussent dans une fausse ligne, et n'ont d'autre but, dit-il, que de se servir d'eux pour susciter des embarras au gouvernement.

En Suisse la diète ayant été prorogée au 18 octobre, le *Journal des Débats* voit dans cet acte une menace pour le Sonderbund. Il pense que l'on va employer la force contre lui. On ne s'en cache point, dit-il, et les préparatifs se font ouvertement.

La *Presse* se plaint de l'imprévoyance qu'a montrée le gouvernement à l'époque de la guerre avec l'empereur du Maroc et de l'insouciance avec laquelle il voit aujourd'hui Abd-el-Kader s'emparer de Tasa, et se préparer à marcher sur Fez.

Tous les résultats de la politique de M. Guizot dénotent la même imprévoyance et le trouvent également impuissant à remédier au mal. L'influence anglaise souveraine en Espagne; la position ambiguë et difficile de la diplomatie française en Portugal; la Grèce recevant des secours d'un particulier pour échapper à l'Angleterre. Et, sans parler de la Suisse et de l'Italie, les populations du Liban réduites à déplorer la confiance qu'elles avaient mise dans la France.

Dans un article spécial sur la Grèce, la *Presse* engage la France à s'entendre avec la Russie, pour contrebalancer à Athènes le mauvais vouloir de l'Angleterre. Elle nous montre que c'est un parti pris chez lord Palmerston de renverser le ministère Coletti. Les chicanes qu'il a suscitées au gouvernement grec au sujet de l'emprunt, et sa conduite envers M. Eyard qui se chargeait d'en payer les intérêts, le prouvent suffisamment. C'est aussi sous l'influence de l'Angleterre et de l'Autriche que le gouvernement turc vient de prendre la résolution de retirer son *exequatur* aux consuls et de refuser le cabotage de ses ports aux navires grecs, s'il n'obtient d'ici à un mois les satisfactions humiliantes qu'il réclame.

A l'inverse du *Journal des Débats*, la prorogation de la diète au 18 octobre, est pour la *Presse* une indication que l'on veut traîner en longueur l'affaire du Sonderbund. Le journal est toujours d'avis que sans l'intervention maladroite de M. Bois-le-Comte, les choses n'auraient point pris une tournure aussi inquiétante.

La *Presse*, continuant son travail d'organisation intérieure, contient cette semaine deux articles de M. de Girardin, sur l'enseignement agricole.

Les moyens de donner une bonne instruction agricole nationale aux cultivateurs et aux fils des propriétaires, et les avantages qui en résulteraient, sont examinés dans ces articles. Les terres produiraient davantage et avec moins de peine, les richesses de la France augmenteraient. Plus de soins, plus de capitaux étant consacrés à l'agriculture, les ouvriers qui encombrant les manufactures se partageraient entre l'industrie et les travaux des champs, le nombre des prolétaires diminuerait, l'agriculture serait plus en honneur. Les fils des propriétaires aisés ne seraient plus retirés aux champs pour recevoir l'instruction universitaire et être livrés à l'oisiveté démoralisante des villes, aux vaines discussions politiques, lorsqu'ils devraient être les rivaux de leurs biens; les chefs de la réforme agricole. Les propriétaires peuvent parvenir à tout; alors du moins, après avoir administré leurs biens avec science et intelligence, partout où ils iraient, ils apporteraient des connaissances pratiques et les lumières de l'expérience; ils ne grossiraient plus la masse des députés passifs.

Le *National* blâme fortement le ministère au sujet de ce qui se passe en Espagne. Ce qui surtout l'indigne, c'est que l'on donne le nom de français au parti rétrograde. C'est que l'on attribue au parti anglais tous les actes de justice et de libéralisme. Ainsi en est-il de l'amnistie, du rétablissement du jury dans les procès de la presse, de la réorganisation de la milice nationale, des efforts faits pour donner une base meilleure à l'impôt, et de l'intention d'utiliser la vente des biens nationaux au profit des intérêts publics. Ce sont les progressistes dévoués à la liberté et à la nationalité qui

son le vrai parti français, dit le *National*, et il les engage à ne point se laisser égarer par les idées fausses qu'on répand à dessein, à ne point confondre la France avec son gouvernement et à rester indépendants de l'Angleterre, qui, malgré les apparences qu'elle cherche à se donner aujourd'hui, a toujours dans le fait été hostile au développement de la nationalité espagnole.

Le *National* critique les articles des *Débats* sur l'Italie. Il accuse ce journal de mauvaise foi, de tronquer l'histoire et de dénaturer les faits. Il rétablit ces faits et ne comprend pas qu'on trouve mauvais qu'un peuple exprime ses desirs et demande l'accomplissement des promesses qui lui ont été faites.

Le *National* poursuit en outre la guerre qu'il a entreprise contre les abus et les fripons. Il continue à dénoncer, autant que les lois de septembre le lui permettent, les dilapidations des employés du gouvernement, en France et en Algérie.

Le *Constitutionnel* demande quelle sera la conduite du gouvernement au sujet de la prise de Taza par Abd-el-Kader et de ses progrès dans le Maroc. Intervient-il en faveur d'Abd-el-Rahman, ou n'interviendra-t-il pas? Puis il montre combien la position du gouvernement est plus mauvaise aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été, et combien elle se complique de nos différends avec l'Espagne, que nous ne trouverions pas disposés à nous ouvrir le port de Melilla sur la Méditerranée.

Même embarras du côté de l'Espagne, même possibilité de guerre, et même imprévoyance pour y faire face. L'Angleterre, dit le *Constitutionnel*, travaille à faire transmettre à don François de Paris la couronne d'Espagne, si la reine venait à mourir sans enfants. Que fera le gouvernement dans cette circonstance? Soutiendra-t-il les droits de la duchesse de Montpensier? Les soutient-il, c'est accepter la guerre. Les budgets de nos ministres ont-ils été assez ménagés pour leur permettre d'envoyer 100 mille hommes en Espagne, 50 mille en Algérie, une flotte dans la Tamise, et une autre dans l'Adriatique?

Le *Constitutionnel* dénonce les contradictions du gouvernement prussien qui refuse de convoquer la diète à époques fixes, sous prétexte que n'étant point investie de la prérogative de voter le budget, il n'y avait lieu à convocation que lorsqu'il y aurait quelque loi nouvelle à faire. Ce même gouvernement a refusé à la diète le droit de voter le budget par la raison que les sessions n'étaient pas régulières. Le *Constitutionnel* espère qu'on finira par s'entendre.

CAUSERIE PARISIENNE.

11 Septembre.

La chambre des pairs a agi avec dignité et justice dans le jugement qu'elle a porté sur M. le duc de Praslin, tout en faisant la part de la vindicte publique qu'elle a voulu satisfaire.

Ce triste procès occupait tellement toutes les imaginations que nous avons vu une invitation conçue ainsi: "Mme de L. vous prie de lui faire l'honneur de venir prendre le thé chez elle samedi, 21 août. On causera du procès Praslin, et il vous sera donné des détails nouveaux tout à fait inédits."

Mlle. Deluzy sera renvoyée sans doute de l'accusation; mais elle est jugée devant le public. Il faudra qu'elle quitte, non-seulement son nom, mais la France, tant elle inspire d'horreur à tous. C'est une chose remarquable que les criminels, quels qu'ils soient, entraînent parmi certaines personnes, si ce n'est de la sympathie, au moins de l'intérêt; à preuve, Mme. Lafarge, accusée non-seulement de meurtre, mais aussi de vol. Mlle. Deluzy n'est certainement pas aussi compromise que Marie Capelle; eh bien! il n'y a sur elle qu'un cri de réprobation; on dirait que la mort de M. de Praslin ayant empêché de s'exhaler toute l'indignation publique, elle s'est reportée entière sur celle qui était moralement sa complice.

On fait un semblant d'émeute dans la rue Saint-Honoré; tout cela gêne le commerce, nuit aux affaires et ne conduit à rien. D'abord, le tapage a commencé à propos de bottes; il continue maintenant à propos de rien. On tape les gens qui passent, on arrête les curieux; voilà tout ce qu'on y fait.

Pendant ce temps, les ministres voyagent, qui aux eaux, celui-ci aux bains de mer, celui-là chez lui. La chasse est ouverte, les conseils-généraux aussi; de façon que nos hommes d'état sont plus ou moins occupés.

Les pauvres poirs se sauvent au plus vite, et vont le plus loin qu'ils peuvent, dans la crainte d'être encore rappelés par quelque autre événement. Ils ont certes bien gagné leurs vacances, et l'on ne peut plus leur reprocher que la patrie soit une sinécure.

Tout est en vacances aussi, écoliers, tribunaux, pensionnaires. Paris est désert comme dans le temps du choléra, où chacun restait chez soi; c'est tout le contraire dans cette occasion-ci, car ce sont les chemins de fer qui entraînent au loin notre population parisienne. Il est du bon genre de voyager l'été, qui plus, qui moins, mais toujours un peu. Les gens qui veulent paraître très comme il faut se gardent bien de ne point sacrifier à cette mode vagabonde. Nous connaissons une dame qui, privée de fortune, ce qui est un malheur, non un crime, cache, pendant l'hiver, un manque d'aissance sous les dehors les plus brillants dont elle peut se harnacher; puis, l'été, elle vous fait ses adieux en grande pompe. Tantôt elle dit aller à Dieppe, une autre fois au Havre ou à Bade, et ses pégrinations élégantes se bornent à aller s'enfermer dans une petite chambre de la banlieue, où elle fait des économies pour les soirées qu'elle veut donner l'hiver. C'est une des nuances bien répandues de notre caractère parisien, de vouloir toujours paraître au-dessus de ce qu'on est.

Ce n'est, hélas! que trop vrai ce qui a été dit, puis démenti par les journaux sur le prince d'E...; mais ceci n'est pas un crime, c'est un accès de folie, et le pauvre pair sera jugé, non par la chambre, mais bien par un conseil de médecins qui le guériront s'ils peuvent. Ceci, du reste, était prévu depuis longtemps, et le prince d'E... était à peu près interdit. Ce n'est donc pas un scandale, c'est, au contraire, un malheur.

Voilà le camp de Compiègne qui attire maintenant la foule des curieux. Là on passe du grave au doux, du plaisant au sévère; ainsi on va voir d'abord l'attaque des deux armées et les grandes manœuvres stratégiques, puis les promenades dans la forêt, les visites aux ruines de Pierrefonds, ensuite la chasse à course, enfin les concerts militaires. Le programme en est assez appétissant pour mettre en émoi les voyageurs et les coureurs de fêtes; au moins à celle-ci le deuil ne prendra pas la place du plaisir, ainsi que cela est arrivé à Bapaume.

La direction de l'Algérie quitte le ministère de la guerre pour aller s'établir dans un hôtel où elle se formera elle-même en petit ministère. Le titre de gouverneur, donné au duc d'Aumale, n'est qu'une enveloppe légère sous laquelle se cache la vice-royauté; eh bien! pourquoi ne pas avoir abordé franchement le fait, et n'avoir pas pris de suite ce qu'on prendra plus tard? Il faut toujours avoir le courage de ses sottises, et gouverner ou vice-roi sont ici comme blanc bonnet et bonnet blanc, toujours la même chose.

M. de Lamartine doit, dit-on, passer à Marseille toute la saison d'été. Il vient d'y louer une jolie maison de campa-

gne située au Prado, presque sur le bord de la mer. C'est dans ce séjour de calme et de recueillement que le poète-historien écrit son *Histoire de la Constituante*, dont les événements doivent se relier au récit de l'*Histoire des Girondins*.

18 Septembre.

Le drame Praslin est enfin terminé. Cependant, ainsi que d'un volcan après les éruptions, il s'en échappe encore quelques étincelles, et les curieux sont à la recherche des moindres détails qui peuvent s'y rattacher. Louis-Philippe et la reine sont allés, dans le plus strict incognito, faire une visite au maréchal Sébastiani à son hôtel. Ce serait une grande consolation pour un courtisan, mais rien ne console un père! Le maréchal a donné l'ordre de laisser la chambre de sa malheureuse fille exactement dans l'état où elle se trouve depuis le crime; et il en a fait murer la porte et les fenêtres. La chambre du duc sera transformée en chapelle expiatoire, et tous les jours un prêtre y dira la messe. Mgr l'archevêque de Paris en a accordé la permission.

Le plus joli qui ait été dit à ce sujet, car tout, en France, conduit à la plaisanterie, est celui du duc d'Ab. Navoïéon d'Ab... est duc sans être pair. Un de ses amis, pair sans être duc, lui disait: "Eh bien! mon cher, voici votre titre bien malade; le duc de Praslin vous a fait un tort irréparable, et duc va devenir presque un mot prohibé.—Ce qui me console, repris le duc avec un sourire narquois, c'est qu'il ne pourra jamais tomber au-dessous du pair."

Marie-Louise, l'archiduchesse de Parme, est tombée depuis quelque temps dans un état de langueur qui donne de sérieuses inquiétudes pour sa vie. Les médecins lui conseillent l'air natal; c'est toujours ce qu'ils disent quand ils ne savent plus que dire. Elle va donc quitter son duché pour retourner à Vienne. Les gens qui ont l'habitude de voir quelque chose, là même où il n'y a rien, prétendent que la politique n'est pas étrangère à cette ordonnance.

Il paraît que M. Guizot est très mécontent du *malentendu* qui a fait aller Narvaiz en Espagne, lorsque ni la reine, ni le ministère ne le demandait; il accuse de cette *étourderie* le duc de Gluck-berg, qui sera probablement rappelé. Tout ceci ressemble un peu à une comédie dont l'auteur seul a le mot. Nous ne savons pas si Narvaiz ne va pas exiger que ce mot lui soit dit, avant de décider s'il doit en rire.

Le duc de Nemours a été blessé à la chasse à tir; mais heureusement la blessure n'est que légère. Le prince n'a pas voulu que la nouvelle en soit envoyée au roi, et a, en outre, signifié à son médecin que cela n'était qu'une égratignure, de laquelle il ne fallait pas parler, ni même y prendre garde. Le prince craignait d'alarmer la duchesse et d'augmenter le désespoir du pauvre chasseur dont la maladresse a causé l'accident. Il a pris seulement un peu de repos, et heureusement n'a ressenti aucune indisposition; aussi le lendemain matin il a voulu monter à cheval, et assister à une petite guerre, qui a eu lieu entre les plateaux de Marigny et de Mongin. Ainsi s'est terminé un événement qui pouvait avoir les conséquences les plus graves pour la France.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 12 OCTOBRE 1847.

L'AVENIR DU CANADA.

Dans notre avant dernière feuille, nous disions que la presse du pays en général était en faveur d'une union de toutes les provinces anglaises, mais à des conditions. Nous ajoutions cependant qu'il se trouvait quelques journaux qui parlaient d'une annexion aux Etats-Unis. Considérant ce dernier parti, nous en avons démontré l'impossibilité, parce que, avons-nous dit, il n'en résulterait aucun avantage pour le Canada français, ou s'il y avait des avantages, les désavantages seraient cent fois plus grands et plus nombreux. Mais nous nous sommes demandé s'il en serait ainsi dans une Union de toutes les provinces de l'Amérique Britannique; c'est ce que nous allons examiner.

D'abord souvenons-nous bien que nous avons dit que, si le Canada eût eu une représentation au parlement basée, non sur des décisions arbitraires, mais sur le chiffre de sa population, le Haut-Canada ne voudrait pas changer sa situation; il se trouverait bien; pourquoi changerait-il donc? Mais il n'en est pas ainsi; il lui faut donc un moyen de sortir de là, et ce moyen, c'est dans une Union avec les provinces d'en bas.

Dans cette union, il y a pour nos gouvernants deux routes, deux seules routes à suivre. Il faut qu'ils entendent traiter le Bas-Canada sur le même pied et aussi bien que chacune des autres provinces; ou bien, il faut qu'ils entendent le mettre dans l'infériorité, le noyer enfin.

Dans ce dernier cas, quelle serait la nouvelle position du Bas-Canada? Il ne serait peut-être pas considéré partie séparée du Haut-Canada, ou s'il l'était, il s'agit de savoir quelle représentation on lui donnerait. Si l'on a pour plan de dire: "Il y a six provinces, elles auront chacune un égal nombre de députés qu'elles enverront au congrès," pour lors nous nous demandons de suite quels seraient pour le Bas-Canada les avantages qu'il retirerait de cette nouvelle Union. Semait-il donc mieux qu'il n'est pour le quart-d'heure? Aujourd'hui son nombre de représentants est égal à celui du Haut-Canada, bien que la population de celui-ci n'égalé pas celle du Bas-Canada. Aujourd'hui malgré ce vice radical dans la représentation, malgré cette représentation tronquée et souvent très-peu libre, la bonne cause peut encore parvenir à se faire jour; le Bas-Canada pourra finir à se faire entendre, ou au moins s'il ne peut pas avoir la direction des affaires, son opposition au moins sera des plus fortes; ce sera un corps, une masse de votes qui pourra bien

sonnet faire pencher la balance à son gré. Mais dans la nouvelle position telle que nous la supposons, nous, les Bas-Canadiens, nous nous trouverions dans la même situation qu'à l'heure qu'il est; nous n'aurions pas un seul député de plus que le Haut-Canada, et en sus nous aurions ceux de toutes les provinces d'en bas dont le bien petit nombre est de même origine, de même religion, de même langue que nous; et tous ces députés viendraient se réunir aux nôtres et à ceux du Haut-Canada; et dans ce congrès nous compterions pour un sixième, pour un cinquième ou tout au plus pour un quart, selon le nombre de provinces, de provinces distinctes. Si c'est là le plan que l'on a en vue, vaut bien mieux laisser le Bas-Canada, tel qu'il est, et ne pas opérer pareil changement. Mais nous aimons mieux croire que tels ne sont pas les desseins de l'Angleterre. Sa politique actuelle, sa politique libérale et toute en faveur des colonies, est là pour nous crier qu'il n'en sera pas ainsi. L'Angleterre suit trop bien ce que le Canada est pour elle; elle sait trop bien ce que le Bas-Canada en particulier lui sera de ressource dans un temps à venir et qui n'est peut-être pas éloigné; l'Angleterre, par ses concessions récentes, par l'octroi du commerce libre du St. Laurent qu'elle nous accordera bientôt, par l'abandon qu'elle vient de faire au Canada de la direction des postes, etc., etc., l'Angleterre, disons-nous, par tous ces actes d'une politique élevée, libérale et large, nous montre un bel avenir dans l'Union de toutes les provinces anglaises. Si nous en jugeons par ses mesures tout bienfaisantes pour le pays, nous pouvons augurer que l'Union projetée sera une Union non d'enfer mais de bonheur. Il tarde à l'Angleterre de détruire les effets encore journaliers des mesures qu'elle avait adoptées après 1837 et 1838; il lui tarde de retirer le Bas-Canada de l'état d'infériorité où l'a mis l'Union avec la province supérieure; il lui tarde de se rendre aux vœux et aux demandes des Bas-Canadiens; il lui tarde enfin de rendre à notre belle province une justice longtemps attendue, mais qui n'en sera pour cela que plus signalée. Et pour parvenir à ce but tant désiré, pour réaliser ses conceptions réformatrices et libérales, pour faire droit à de justes représentations, l'Angleterre nous montre l'Union des provinces anglaises qu'elle veut effectuer. Nous ne devons donc point envisager cette union avec des regards émués; tout est rassurant dans cet événement que l'avenir nous réserve. C'est un acte, un grand acte, nous dirions un acte de sublime réparation qui se prépare.

Cette Union telle qu'il nous semble que nous devons l'entendre, cette Union doit amener les résultats suivants. Elle doit faire disparaître à tout jamais les préjugés de nation à nation; elle doit faire disparaître les distinctions d'origines, de langues, de mœurs, de religions; elle doit établir, comme nous l'a dit dernièrement un homme distingué de notre pays, elle doit établir une seule division dans l'Amérique Anglaise, et cette distinction ce sera celle "des libéraux et des rétrogrades."

L'Union projetée en effet doit être fédérative; c'est-à-dire que le gouvernement, que l'on entend substituer à ceux qui existent actuellement dans les provinces anglaises, aura (dans grand nombre de ses parties) le gouvernement américain ou plutôt la constitution américaine pour modèle. Comme l'on paraît croire, les provinces qui doivent être unies, auraient chacune une législature particulière, comme c'était avant l'Union des deux Canadas. Ces législatures conduiraient toutes les affaires locales, et n'auraient de supérieurs que dans les matières d'intérêt général pour toute la fédération. Ce corps de supérieurs serait une espèce de sénat ou de congrès, composé de délégués de chaque province. Savoir comment se ferait ce choix de délégués, savoir dans quel autre corps on les prendrait, savoir s'ils seraient nommés directement par le peuple ou seulement par les législatures locales; ce sont là des affaires de détails qui seraient à régler plus tard. Il s'agit actuellement du principe à poser. Ce congrès statuerait sur les mesures d'un intérêt commun à toutes les provinces ou au moins à quelques-unes d'elles. Quant au vice-roi, nous n'y voyons guère d'objection; que ce soit un lieutenant-gouverneur, un gouverneur-général, un vice-roi, ou tout autre; le titre ne fait rien à la chose.

Mais ce qui importe beaucoup, c'est de savoir quelle serait la représentation de tout le pays. Il nous importe beaucoup de savoir comment se partagerait cette représentation, sur quoi elle serait fondée. Le peuple du pays semble ne plus vouloir d'une représentation à peu près arbitraire. Depuis longues années, il a goûté de ce régime, et il ne le trouve guère convenable à un peuple qui a du sentiment et de l'âme. Il y a goûté, et il se souvient comment il a pu user de son droit de vote, de son droit d'élection! Il ne saurait croire que l'Angleterre veuille plus longtemps lui imposer un semblable système. Il ne voit pas en effet quels moindres droits il a à la protection de la mère-patrie que les autres sujets de ce même vaste empire. Cette métropole qui, après 1837 et 1838, lui a fait contracter une Union forcée avec le Haut-Canada, cette métropole n'a qu'à jeter un regard vers les bords du St. Laurent; elle pourra voir que les temps sont changés; que ce Bas-Canada, qu'elle a cruellement puni par son union avec la province supérieure, a encore des droits et des droits incontestables à une administration de justice et de bienfaisance. Sans compter tout ce qu'il a fait en faveur de l'Angleterre durant les huit années des guerres américaines, sans compter les lauriers

recueillis en 1812 pour la métropole, sans compter les offres de service qu'il fait tous les jours à l'Angleterre dans ses différends avec les Etats-Unis, le Canadien a encore un droit à une égale justice, à une justice semblable à celle que l'on accorde aux habitants des autres provinces; et ce droit n'est autre que celui de "sujet Anglais." Le Canadien, par des événements que nous ne sommes pas appelé à apprécier, est devenu de sujet Français enfant adoptif de l'Angleterre; il est devenu un membre du grand empire. Or, il est notoire qu'il ne peut pas y avoir de différence entre les sujets d'un même empire, surtout lorsque ces sujets se sont montrés et se montrent encore prêts à prendre en toute occasion juste la défense de leur mère-patrie. Il faut donc avouer que le Canadien ne peut pas, ne doit pas être traité différemment de ses co-sujets. Si ces co-sujets reçoivent des privilèges de la part de la couronne, le Canadien y a droit aussi.

Ainsi, si par le moyen d'une division territoriale, une province de la confédération se trouvait à envoyer au congrès un nombre de représentants égal à celui d'une autre province qui malgré cela aurait une population plus considérable, ce serait une faveur à l'égard de certains sujets anglais, et de l'autre côté une injustice criante envers d'autres, et par conséquent ce ne serait pas une politique à suivre dans une Union de toutes les provinces anglaises.

Le seul moyen d'obtenir une représentation équitable, c'est de la baser sur la grandeur de la population. Ceci ne peut être trouvé mal, puisque c'est remplir strictement le but que l'on se propose en envoyant des délégués. Ce but en effet n'est autre que de faire entendre la voix du peuple; c'est l'expression de ses sentiments et de ses desirs que l'on veut; il faut donc qu'il parle. Si tel Comté qui renferme 20000 âmes, n'envoie que le même nombre de députés que celui qui n'en renferme que 10000, la voix du peuple n'est pas entendue, il ne peut parler.

Mais si, voulant consciencieusement une représentation bonne, complète, juste, nos gouvernants prennent le chiffre séparé de la population de chaque province, et ajoutent ces chiffres les uns aux autres; si, cela fait, ils décident que la population totale (disons 2000000) nommera 150 ou 200 députés au congrès; si alors ils prennent la population de chaque province, et établissent par des calculs proportionnels le nombre de représentants que chacune devra déléguer; tout le monde, tous les citoyens ne pourront s'empêcher d'admirer et de louer la justice d'une semblable mesure. Ainsi, si le Bas-Canada a une population de 800000 habitants et que le Haut-Canada en ait une de 600000 (ce sont des nombres supposés), le Bas-Canada enverra 80 députés et le Haut-Canada 60. De cette sorte personne ne pourra crier à l'injustice, à l'oppression; aucune province ne pourra dire qu'elle est négligée au profit d'une autre. Car si elle en venait à de semblables propos, lui démontrant que sa population ne peut exiger un plus grand nombre de représentants dans l'assemblée des délégués, on lui demanderait de prouver que chacun ou qu'aucun de ses habitants doit occuper pour plus que chacun de ceux des autres provinces; on lui demanderait si un Anglais, un Français, un Américain, etc. etc. ne se valent pas les uns les autres. Oui, avec des principes, avec de saines idées de justice telles que celle de cette représentation, avec de semblables idées, il serait impossible de ne pas réussir à faire une œuvre digne de l'Angleterre et de ses colonies; il serait impossible de ne pas contenter tous les partis et de ne pas rendre justice à tous.

Si toutes les idées de la métropole, relatives à l'Union projetée, sont de même nature que celle de cette représentation équitable, nous pouvons en toute confiance accepter l'Union qu'on nous montre dans un avenir prochain: nous pouvons la désirer et la demander à toute heure; car dès ce moment date une nouvelle ère pour le Bas-Canada en particulier; dès ce moment, tous les partis disparaissent, tous se confondent et se mêlent; et de ce mélange, de cette fusion, il ne ressort que deux partis, deux seuls et uniques partis, deux seuls et uniques classes d'hommes, les LIBÉRAUX et les RÉTROGRADES; pour lors, il n'y aura aussi que deux seules et uniques idées, l'idée libérale et l'idée rétrograde. Tout se sera donc simplifié d'une manière étonnante; au lieu des luttes et des caprices d'une infinité de petits partis, ce sera la lutte de la lumière contre les ténèbres, la lutte de l'éducation contre l'ignorance, la lutte du génie contre un quelque chose qui ne saurait pouvoir être nommé; la victoire pourrait-elle être douteuse? Non; encore une fois, si la pensée de l'Angleterre est toute bienfaisante, ce dont nous n'avons aucun doute, il ne nous reste qu'à scander les vœux de la métropole; il ne nous reste qu'à nous préparer par tous les moyens nécessaires à rencontrer cet événement qui terminera le second volume de notre histoire. Inutile d'en dire d'avantage; chacun de nous a un cœur et une âme qui leur disent assez, ce qu'il faut faire pour le pays!

Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié qu'il se tient actuellement un Bazar au N° 5 rue Notre-Dame. C'est un Bazar dont le produit doit être distribué entre trois communautés religieuses de Montréal; pour lors, nous ne voyons pas pourquoi tous nos lecteurs de la ville et tous les citoyens en général ne s'y rendraient pas. Ils admirent tous le bon ordre et la discipline remarquable qu'il y a dans ces communautés; eh bien! le moyen de voir les choses continuer et se soutenir sur le même pied, c'est de rendre la recette du Bazar bien abondante. Amis lecteurs, rendez-vous y donc de suite; tout en faisant une bonne œuvre, vous verrez une infinité d'articles à votre goût et d'ouvrages de toutes sortes, dont la beauté et le fini montrent tout le soin qu'ont pris les Dames Charitables de Montréal à relever l'éclat du Bazar. Et si vous n'aimez point des choses aussi substantielles, vous ne manquerez pas d'y trouver quelques bonbons et quelques gâteaux, que vous vendront les Dames qui seront là pour recueillir vos aumônes.

Nous lisons l'article suivant dans un des derniers numéros du Pilot.

..... Nous apprenons que l'évêque Power est mort samedi matin; il sera regretté universellement, car il était un des quelques membres du clergé catholique irlandais qui était gentilhomme par ses manières et son éducation, et qui croyait qu'il était plus conforme à la conduite d'un prêtre chrétien d'être en paix plutôt qu'en guerre avec des hommes d'une croyance différente de la sienne.

Le morceau, qui précède et qui est bien propre à caractériser son auteur, mérite quelques remarques de notre part. Nous faisons profession d'être, et nous sommes vraiment l'organe des sentiments libéraux, et nous pouvons résumer avec confiance à tout le passé de notre journal pour prouver qu'aucune secte, société, ou corps d'un caractère religieux, n'a jamais reçu d'outrages ou d'injures dans les colonnes du Pilot.

Nous serons brefs dans notre réponse au Courier, et d'abord nous attirerons son attention sur le témoignage suivant en faveur du clergé que l'on attaque, témoignage rendu véritablement et publiquement, par un ministre protestant (épiscopalien) de cette ville, le Rev. M. Adamson, à une assemblée en faveur des pauvres malheureux de l'Irlande, et tenue à l'Hôtel-Daly en février dernier:

"Y a-t-il une seule nation sous le ciel qui ait jamais eu connaissance d'un fait tel que le suivant: des hommes forts et courageux voient tout autour d'eux les classes moyennes dans l'abondance et toutes les jouissances; ils voient de nombreux seigneurs dans les richesses et un luxe effréné; et leurs enfants, et leurs femmes, ils les voient mourir de faim ainsi qu'eux mêmes; et ces hommes ne tendent pas seulement la main pour s'emparer de ces biens et de ces nombreux et gras troupeaux qui les environnent. Ceux qui ne connaissent pas l'Irlande, ne peuvent comprendre cette patience; mais ceux qui la connaissent, trouvent facilement une solution de la difficulté dans les TRAVAUX OPPORTUNS ET UTILES ET DANS L'INFLUENCE DU CLERGÉ DU PEUPLE."

Ce témoignage, de la part d'un révérend monsieur, dont le seul motif, en le donnant ainsi volontairement, a dû être de faire connaître la seule et vraie vérité, paraît indiquer que le clergé catholique irlandais non seulement n'est pas sans cesse en querelle avec des personnes de croyance différente de la sienne, mais par ses travaux, non comme "gentilhomme," mais comme prêtre, maintient le pais de toute une nation dans les circonstances les plus difficiles et les plus terribles. Toute l'histoire du clergé irlandais depuis le moment qu'il a eu à se rencontrer avec "des hommes d'une croyance différente," parle contre l'accusation du Courier. L'opposition du clergé à la prépondérance d'aucune secte religieuse était si évidemment juste, que ce serait blesser le bon sens de la société que d'essayer de la défendre. Elle n'a pas besoin de défense; l'Université approuvée, et la Grande-Bretagne à présent "répète et ratifie le décret." Il n'y a jamais eu une inimitié personnelle prouvée contre les protestants en Irlande; au contraire le protestant qui se recommande au peuple par l'honnêteté et la justice, est des plus honorés de la nation pour la prouver s'il s'agit de citer le fait que, bien que la représentation de l'Irlande au parlement soit en général sous le contrôle des votes catholiques, cependant la majorité de ces membres a toujours été protestante. En ce qui regarde les prêtres catholiques comme n'étant pas "gentilhommes par leurs manières," nous devons dire que nous ne sommes pas enclins à discuter ce point avec l'éditeur du Courier, ne connaissant pas précisément son motif d'excellence en ce sens; Shakespeare dit que le diable est un gentilhomme, et si notre confrère visait à cette sorte de gentilhomme, qui est une chose assez probable, il remporterait probablement la victoire contre nous. La question de l'éducation du clergé en est une qui ne peut pas se déterminer non plus aisément; car notre adversaire, étant un protestant et un anglais, nous aurions petite chance de maintenir notre position contre lui.

Nous trouvons dans le Journal de Québec de samedi la Correspondance qui suit, nous l'insérons dans nos colonnes pour avoir l'occasion de dire à certains commis d'ailleurs, que le reproche fait aux commis de Québec pourrait être fait plus généralement et être encore bien juste. C'est une honte en effet, un désordre que l'autorité ne devrait pas souffrir. Que chacun soit libre d'acheter ou de ne pas acheter, et que l'on ne tourmente plus ainsi nos bons cultivateurs. Il pourrait bien se faire quelque jour qu'ils ne se montreraient pas si soulagés, et prendraient quelques mesures effectuées à ce sujet. Ce serait un exemple qui aurait probablement les résultats les plus heureux:

M. L'ÉDITEUR, Souffrez que je me serve de la voie de votre journal, pour signifier la conduite grossière des petits commis de la Basse-Ville et de Saint-Roch qui se font un devoir de sembler de maltraiter et d'insulter les clients. Si je vous disais qu'il y en a qui portent l'audace et l'effronterie jusqu'à saisir les passants par leurs habits, et les traîner malgré eux dans l'échoppe de leurs patrons, pour l'unique plaisir d'y tourner leurs paroles en ridicule, vous ne voudriez peut-être pas me croire! C'est pourtant l'exacte vérité, je puis le dire quand j'ai été moi-même la victime des insultes de ces petits êtres, auxquels leurs maîtres paraissent donner carte blanche, au sur la conduite desquels ils veillent tout au moins en dormant. A entendre nos illustres commis, je ne sais si vous ne les prendriez pas pour les plus fameux orateurs de la France, et cependant, ils savent à peine, pour la plupart, mettre de suite les lettres de l'alphabet. Ils vous traitent d'habitants, lorsque leurs pères, pour un bon nombre, cultivent la terre, plus honorables qu'eux sans doute, puisque leur industrie est honorable et leur conduite aussi. Pour mépriser ainsi ce qu'on a été il faut être étourdi ou n'avoir pas de cœur. Mais espérons qu'il existe chez eux, un fonds de bon sens et de qualités et que cet avertissement les corrigera.

Saint-Pierre de la Rivière du Sud, 6 octobre 1847.

UN CULTIVATEUR.

Nous avons reçu le Canadien d'hier soir trop tard pour en extraire l'excellent article intitulé architecture; nous nous empressons de le mettre dans notre prochaine feuille, et espérons que les souhaits que l'on fait en faveur du jeune artiste qui attaque la libéralité de ses concitoyens se réaliseront pleinement, et que M. Thomas Fournier qui est l'artiste en question aura lieu d'être content des Canadiens opiniâtres. Pour sa part, nous ne doutons nullement qu'il ne réalise les espérances que l'on met en lui.

Nous lisons dans le Courier de Montréal qu'à "Portage du Fort" sur l'Ottawa, il vient d'être établi un bureau de poste, dont le maître sera D. P. McLaren, qui demeure dans l'endroit. Les habitants des environs ont, dit-on, intention de nommer ce village Port Elgin.

A Québec, les Editeurs et les Propriétaires de journaux se sont assemblés, et ont décidé de ne pas publier de rapports télégraphiques, vu que les prix demandés par la compagnie de Montréal sont trop élevés et que ces rapports ne sont d'aucun intérêt pour les lecteurs.

Les nouvelles du Mexique ne nous apprennent rien de nouveau; elles ne font que confirmer la nouvelle de la prise du Mexico.

Nous allons avoir, un opération vers le 15 de novembre, le chemin de fer entre Montréal et Lachine; la seule cause actuelle de retard c'est la locomotive que l'on construit aux Etats-Unis.

On nous apprend que, maintenant deux steamers vont traverser de Montréal à Lachine et vice versa, et que les heures de départ sont changées.

La Minerve d'hier soir nous annonce que, dans la Manufacture de verre à Vaudreuil on a commencé à souffler le verre. Cette manufacture appartient à MM. Desbaratz et Derbishire, et est la seconde établie dans le pays.

Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Québec:

MM. Ls. Proulx, ci-devant curé de St. Antoine de Tilly, P. H. Harkin, et B. Langevin demeurent à l'Archevêché. MM. Forqués ci-devant curé de Ste. Marie, dans la Beau ce est allé au séminaire de Québec.

C. Gauthier, vicaire-général, est nommé Supérieur du collège de Ste. Anne.

L. A. Bonnet, de la Malbaie est allé curé à St. Anne de la Pocatière.

D. Maréchal, ci-devant curé de Maskinongé à la Ste. Famille dans l'Isle d'Orléans.

E. Payment, de Ste. Marguerite à Charlesbourg.

P. Béland, de St. François sur le lac St. Pierre à St. Antoine de Tilly.

F. Marin de St. Joseph dans la Beauce à St. Vallier.

A. Beaudry, de la Ste. Famille dans l'Isle d'Orléans, à la Malbaie.

F. Caron, de l'Isle aux Grues à St. Joseph dans la Beauce.

J. Aulchir a été nommé à la cure de Ste. Marie dans la Beauce.

J. A. Mauralet, missionnaire des Sauvages Abénakis.

L. J. Bernard à St. François sur le Lac St. Pierre.

J. O'Grady, à Ste. Catherine de Fossambault.

J. D. Perras, à Ste. Marguerite.

T. A. Larouche, à St. Casimir.

A. Millette, à Maskinongé.

C. Tardif, à l'Isle aux Grues.

W. W. Moylan, missionnaire à Douglass-Town, etc.

H. McGuire a été nommé vicaire de N. D. de Québec.

Jos. Matte et H. Potvin vicaires à St. Roch de Québec.

L. Provencher, vicaire à St. Gervais.

F. L. de Kérouac, vicaire à St. Thomas.

N. Leclerc, vicaire à St. Charles, Riv. Boyer.

P. De Villeis, vicaire à St. François, dans la Beauce.

B. Robin, à la Baie du Febvre.

Thomas Aubert de Gaspé est nommé vicaire à Ste. Anne de Lapérouse.

Richard demeure au collège de Ste. Anne en qualité de professeur.

Les RR. PP. Durocher et Garin, O. M. I. vont passer l'hiver à la Grande-Baie (Saguenay), ainsi que le R. P. Honorat, de la même congrégation.

ORDINATIONS.

Dimanche dernier, à Québec, Mgr. l'évêque de Sidlyme a ordonné: Prêtre: M. Thomas Aubert de Gaspé; Diacones: MM. P. Clarke, L. Lahaye et Z. Gingras. Sous-Diacones: M. Denis Dunn, du diocèse du N. B.

NOMINATIONS.

La Gazette Officielle de samedi contient, entre autres nominations, les suivantes: Joseph Lenoir, écrivain, avocat B. C. Bernard Turquand écrivain, député Receveur Général de la Province du C.

William Woodruff, de St. David, et John Jarron, de Dunville, écrivains, commissaires, en place de W. J. Kerr écrivain, décédé, et de David Thorburn écrivain, qui a résigné, pour faire l'évaluation des terres demandées par la compagnie de la navigation de la Grande-Rivière.

Pour être commissaires d'écoles: Pour la municipalité de Carleton, comté de Gaspé, Joseph Guillaume Lebel, John Mengher et Romain Landry, écrivains. Pour la municipalité de Lacorne, comté de Terrebonne, John Russen et John Livingston, écrivains.

Pour la municipalité de la Pointe du Lac, comté de St. Maurice, Jean Baptiste Houle, Hubert Girard et Louis Créte, écrivains.

Pour la municipalité de St. Michel de Vaudreuil, C. de Vaudreuil, Joseph Valois et Jean Baptiste Le Febvre, écrivains. Le rév. Joseph La Roche, membre du bureau catholique des examinateurs pour le dist. de Montréal, en place du rév. H. Hudon, décédé, et le rév. G. T. Simpson, membre du bureau protestant des examinateurs pour le même D., en place de F. Girlin écrivain.

Nous avons la douleur d'apprendre, par un de nos correspondants de Québec, que la révérende mère Ste. Barbe, de l'Hôpital-Général de Québec, y est décédée le 5, à l'âge de 45 ans.

La température s'est de beaucoup refroidie depuis deux ou trois jours, en sorte qu'actuellement les calorifères de M. Sinolenski ne sont pas du tout à désagréer. D'ailleurs, comme par le temps qui court, l'économie est une excellente chose, nous ne doutons pas que ces calorifères par leur excellence, par leur supériorité surtout ce que nous avons en ce genre, vont avoir une vogue étonnante parmi nous.

CORRESPONDANCE

Reçu de

M. J. L. Québec, lettre. M. E. B. Québec, lettre; merci pour informations. M. P. H. B., lettre; réponse faite hier. M. P. M., Québec, billet. M. E. B., lettre et communications; merci pour le tout.

Nous voyons par le tableau des enterrements de Montréal, qu'actuellement ce n'est plus le typhus qui est la maladie dominante, mais c'est avant tout la dysenterie; la proportion entre les cas de typhus et ces cas de dysenterie sont comme 6 est à 17.

Durant la semaine finissant au 2 Octobre il est mort dans la Ville 56 personnes.

Durant la semaine finissant au 9 Octobre, il en est mort 62.

Table with 2 columns: Date (8, 9, 10, 11 octobre 1847) and Deaths (Morts: 10, 9, 8, 8).

La semaine précédente 36, 99.

Diminution cette semaine 63. Durant la semaine finissant au 9, il a été renvoyé 402 personnes.

La prochaine maille pour l'Europe doit quitter Boston le 16 octobre; elle sera fermée à Montréal demain à 7 h. P.M. pour les lettres payées, et le lendemain matin à 8 h. pour les journaux et lettres non-payées.

REVUE DES JOURNAUX.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE QUÉBEC.

Liste des officiers élus pour l'année courante de l'Assemblée générale trimestrielle, tenue dans la salle de l'ancien Parlement, le 30 septembre 1847, y compris les officiers sectionnaires dont l'élection a été confirmée à la même assemblée.

OFFICIERS GÉNÉRAUX. Président, l'honorable R. E. Caron. Président-adjoint, l'honorable Louis Panet. Trésorier-Général, l'honorable Louis Massue. Trésorier adjoint, François Buteau, écrivain. Commissaire-ordonnateur, L. G. Baillairgé, écrivain. Secrétaire-archiviste, Ulric J. Tessier, écrivain. Secrétaire-adjoint, Cyrille Delagrave, écrivain.

L'œuvre de sympathie et de charité envers les orphelins irlandais se poursuit avec un zèle qui fait également honneur au clergé et à notre population. Lundi, à la demande de M. le curé de Rimouski et de son vicaire M. Lebel, vingt et un orphelins, partaient pour la paroisse de Rimouski; trois aussi pour celle de Saint-Grégoire qui en avait déjà reçu près de quarante. La charité est si grande dans nos campagnes que M. le secrétaire de l'archevêque ne peut suffire aux demandes d'orphelins, malgré le grand nombre que la mort a fait et fait tous les jours. Il serait impossible de dire le nombre d'orphelins qui sont maintenant placés dans nos bonnes familles de la ville.

La Gazette de Bytown annonce qu'il y aura opposition de steamboat, le printemps prochain, entre Grenville et Bytown. Les passagers feront le trajet pendant le jour à des prix réduits. F. Cleimow, écrivain, est l'auteur du projet. Nous apprenons que la vieille ligne a pris des mesures pour mettre un steamboat supérieur entre Montréal et Carillon.

Provinces d'en bas.—Nous apprenons, par les journaux de la Nouvelle-Ecosse, que le procès intenté contre les personnes qui ont pris part aux mérites commis le 12 juillet, entre les Orangistes et les catholiques Irlandais, à Woodstock a été remis à un autre terme. Les défenseurs, MM. Ritchie et Wilmot firent remarquer d'abord que la liste du shériff était déficiente, et ensuite qu'elle était partielle, en ce que les noms des catholiques étaient exclus des bancs du jury. Le solliciteur général, embarrassé sur la première objection, répondit à la seconde qu'il n'y avait aucune partialité, puisqu'en excluant les catholiques on avait aussi exclus les Orangistes. Les juges soutinrent le solliciteur sur ce dernier point, mais craignant quelque chose de fatal sur l'autre déficience, ils ont remis la cause après le 1er janvier prochain, quand le shériff aura rempli la liste du jury suivant la stricte exigence de la loi.—Sur quelle autorité le shériff s'est-il appuyé pour exclure les catholiques de la boîte du jury? lui seul peut le savoir. Les catholiques sont-ils donc une classe d'hommes sans force sans honneur pour refuser de les admettre en justice? L'affaire était déjà bien assez dégoûtante sans y ajouter ce déni du droit.

BULLETIN COMMERCIAL

La fleur se vend assez à Buffalo; le prix en est de \$5. 12; et \$5 25; 2500 quarts se sont vendus en un jour. Les nouvelles de New-York sont à peu près comme aux dernières dates. A Montréal, la fleur se vend comme suit: Superfine de 30c. 0 à 30 6 fine de 28 9 à 29 6 Le beurre se vend de 7d. 7 1/2 par lb.

ASSEMBLÉES POUR AFFAIRES DE BANQUEROUTES.

A St. Charles, le 4, M. B. Chabot, dans sa 85e. année; c'était un des plus respectables habitants de l'endroit. Mercredi, 13, à 10 h. A. M. William Aardie. Seconde assemblée pour la preuve des dettes et l'examen du banqueroutier. Mercredi, 13, à 10 h. A. M. Pierre Lippé. Assemblée générale. Jeudi, 14, à 10 h. A. M. Andrew T. Holland. Assemblée générale. Vendredi, 15, à 10 h. A. M. Jean Baptiste Desforges. Seconde assemblée pour la preuve des dettes et l'examen du banqueroutier.

DECES.

A St. Ours, le 28 septembre, à l'âge avancé de 69 ans et trois jours, après une douloureuse maladie qu'il a souffert avec patience Michel Mongeon, respectable cultivateur du lieu. Cet estimable vieillard rempli de l'amour de Dieu depuis son enfance, vit approcher le moment du départ sans crainte et avec résignation. Depuis longtemps il se préparait au long voyage de l'éternité. Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse, plusieurs enfants, et un frère qui n'oublieront jamais ses bonnes qualités. Le concours nombreux et respectable qui suivit le convoi funèbre est une preuve non équivoque de l'estime générale dont jouissait le défunt. Qua seminaverit homo haec et metet. Gal. VI. 7. Le 5 du courant, à St. Antoine de Tilly, au manoir-sei-

gneurial, Jean-Baptiste Isaïe Noël de Tilly, écuyer, seigneur de St. Antoine, M. D. ancien membre pour le comté de Lotbinière, à l'âge de 48 ans 8 mois.

A Lavaltrie, le 8 du courant, l'enfant de M. Joseph Lacombe fils, âgé de 3 ans et 2 mois.

A NOS ABONNES.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé le dernier semestre sont priés de le faire au plus tôt.

Ceux de nos abonnés qui doivent plusieurs semestres sont aussi priés de nous faire tenir le plus promptement possible le montant qui nous est dû.

Il faut bien se rappeler que sans argent un journal ne peut pas se soutenir. C'est la grande régularité dans les paiements qui seule peut rendre un établissement florissant. Nous ôsons donc espérer que nos abonnés ne nous négligeront pas et qu'ils nous enverront aussitôt le montant qu'ils nous doivent.

Nous venons d'encourir de grands frais pour l'agrandissement et l'embellissement des Mélanges. C'est une raison de plus pour nous adresser sans délai les différentes sommes qui sont dues pour abonnement à notre journal, etc. etc.

Enfin, que nos lecteurs se rappellent bien que ce n'est pas tant par des paroles que par des actes que l'on prouve son désir d'être le patron et l'ami véritable d'un établissement.



AVIS

AUX RETARDATAIRES.

Il paraît que nos abonnés ne lisent guère l'article qui leur est adressé dans chaque numéro, car nous ne recevons que peu de remises. Nous appelons donc de nouveau leur attention à ce sujet, et leur répétons qu'il vous est indispensable d'être payé au plus tôt.

ENCOURAGEMENT

AUX NOUVEAUX ABONNES DE LA REVUE CANADIENNE.

PRIMES EXTRAORDINAIRES

18 ALBUMS DONNES POUR RIEN.

A DATER de ce jour, ceux qui s'abonneront à la Revue Canadienne et à l'Album Littéraire et Musical, pour un an et paieront leur abonnement d'avance, SIX PLASTRES en souscrivant, recevront comme primes et gratuits 18 LIVRAISONS DE L'ALBUM formant plus de 600 pages de matières littéraires et plus de 60 pages de musique. Tout cela pour rien, c'est déjà plus que la valeur de l'abonnement. A la veille de l'hiver c'est une excellente occasion de se procurer des lectures agréables et instructives à grand marché; pour SIX PLASTRES seulement vous aurez ainsi la Revue Canadienne et l'Album, pour 12 mois et 18 Albums en sus pour rien. (Ecrire franco.) Montréal, 12 octobre 1847.—qi.

L'ORIENT,

OU VOYAGE

EN EGYPTE, EN ARABIE, EN PERSE, EN INDE, EN CHINE, EN JAPON, EN SIBIRIE, EN AMERIQUE.

PAR M. L. GINGRAS, Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CET ouvrage est deux volumes in-octavo formant plus de MILLE PAGES est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Évêché. Les personnes qui n'ont pas souscrit pourront s'en procurer, en s'adressant de suite à MM. FABRE et CIE, vu qu'il n'en n'a été frappé qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance. Montréal, 8 octobre 1847.—qi.

BAZAR.

MARDI le 12 du courant et les deux jours suivants, aura lieu au No. 5, Quarré D'Artois un BAZAR dont les bénéfices seront partagés entre trois Communautés de cette ville. De grands préparatifs sont faits; une bande musicale sera engagée pour l'occasion. Pour ce qui concerne les ouvrages s'adresser aux Dames Lévesque et Moreau. La table de RAFAÏCHISSEMENTS sera sous la direction des Dames J. D. Laurois, de Rochelave et P. J. Lacroix. Montréal 1 octobre 1847.

LE MOYEN, LE SEUL ET UNIQUE MOYEN DE S'ENRICHIR.

Tous les jours, nous entendons des centaines de personnes se plaindre qu'elles sont pauvres et très-pauvres. Et pourquoi? Parce qu'elles ne reçoivent pas d'encouragement.

L'encouragement, de qui vient-il? Du public.—Que faut-il faire pour l'obtenir? Etre connu.—Comment se fait-on connaître? En s'annonçant.—Comment s'annoncer-t-on? De deux manières.

La première, par son enseignement. L'enseignant se place d'ordinaire sur sa porte, ou au-dessus. Un passant regarde, lit et se souvient; un autre fait de même. En sorte que, dans une journée, il peut se faire que plusieurs centaines de personnes aient vu cette enseigne.

La 2<sup>de</sup> MANIÈRE DE S'ANNONCER, C'EST PAR LES JOURNAUX. Les journaux ont plus ou moins d'abonnés; leurs abonnés sont de différentes classes, habitent des endroits différents.

En publiant aujourd'hui le fruit d'un grand nombre d'années de travaux, de recherches, de compilations faites avec le plus grand soin, M. Paquin cède au désir de ses nombreux amis. Cette publication n'est pas pour lui une opération mercantile, qui ne conviendrait pas au caractère sacré dont il est revêtu: c'est une dette qu'il entend payer à l'Eglise du Canada, comme à son Pays.

M. le curé Paquin n'a pas eu la prétention d'écrire l'histoire de l'Eglise du Canada, pas plus que l'histoire de son Pays: les travaux apostoliques, auxquels il s'est dévoué, ne le lui auraient pas permis. Il a d'ailleurs bien compris que l'histoire d'un Pays comme le nôtre, surtout, devait être ajournée à des temps plus reculés.

Les Mémoires de M. le curé Paquin sont de riches matériaux pour l'histoire du Canada. M. Paquin ne veut pas, comme l'avare, jouir seul de ce précieux trésor. Il veut fournir à la jeune génération sur laquelle repose aujourd'hui l'avenir de la nationalité canadienne, les moyens faciles de suivre les travaux de leurs pères, de s'éclairer pour remplir leur mission de l'Exemple du passé; puis enfin de saisir la plume de l'historien, pour classer les faits accomplis.

Qu'est-il besoin d'en dire davantage? Nos lecteurs doivent se rappeler l'histoire de plus d'un homme, de milliers d'hommes qui se sont enrichis PAR LE MOYEN DES ANNONCES, et qui autrement seraient demeurés dans la misère à tout jamais.

- 1. Ainsi encore une fois, nous le répétons: L'encouragement vient du public; 2. Le public ne l'accorde qu'à ceux qu'il connaît; 3. On ne se fait bien connaître qu'en s'annonçant; 4. On ne s'annonce bien que par les journaux; 5. L'annonce par cette voie est LE MOYEN, LE SEUL ET UNIQUE MOYEN DE S'ENRICHIR.

Lecteurs, ne perdez pas de vue ces cinq vérités; c'est votre intérêt que vous consultez, en suivant les directions.

N. B. Les ANNONCES, etc. peuvent être jetées à la poste.

PORTRAIT DE FEU M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSEIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE EXECUTE A ROUE, D'APRES NATURE.

LES SOUSCRISSEURS attendent de jour en jour une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme.

CHAPELEAU & LAMOTHE, Vis-à-vis le Séminaire.

Montréal, 24 septembre 1847.—tm.

INFORMATION DEMANDE'E.

TOUTES personnes qui pourraient donner des INFORMATIONS sur le nommé LOUIS JODOIN, cultivateur de Boucherville, sont priées de les adresser au Curé de Boucherville.

Louis Jodoin a quitté son domicile il y a trois semaines et l'on n'a plus entendu parler. C'est un homme de quarante-un ans, d'environ cinq pieds et demi, cheveux gris, mais teint blond.

MM. les Curés sont priés de s'intéresser à ce sujet.

24 septembre 1847.—qf.

MANUEL DE TEMPERANCE,

PAR LE R. P. CHINQUY. RELIÉ A L'USAGE DES ECOLES. Se vend chez MM. FABRE & CIE.

21 sept.—qm.

ARCHITECTURE.

CHAS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

PROSPECTUS.

MEMOIRES HISTORIQUES SUR L'EGLISE DU CANADA,

ET LE PAYS EN GENERAL, DE 1534 à 1647.

Le Révérend M. Paquin, Prêtre, curé de Saint-Eustache, est sur le point de publier l'ouvrage dont nous venons de parler le titre.

Déjà le Prospectus a été publié par la Presse Canadienne. [Voir Mélanges Religieux... Revue Canadienne... Mineur.]

Le No. du 23 avril dernier, [Mélange Religieux] contient deux lettres remarquables adressées à M. le curé Paquin, par des personnes recommandables dans la société, qui ont parcouru, apprécié et juger les Mémoires Historiques sur l'Eglise du Canada, etc.

En publiant aujourd'hui le fruit d'un grand nombre d'années de travaux, de recherches, de compilations faites avec le plus grand soin, M. Paquin cède au désir de ses nombreux amis. Cette publication n'est pas pour lui une opération mercantile, qui ne conviendrait pas au caractère sacré dont il est revêtu: c'est une dette qu'il entend payer à l'Eglise du Canada, comme à son Pays.

M. le curé Paquin n'a pas eu la prétention d'écrire l'histoire de l'Eglise du Canada, pas plus que l'histoire de son Pays: les travaux apostoliques, auxquels il s'est dévoué, ne le lui auraient pas permis. Il a d'ailleurs bien compris que l'histoire d'un Pays comme le nôtre, surtout, devait être ajournée à des temps plus reculés.

Les Mémoires de M. le curé Paquin sont de riches matériaux pour l'histoire du Canada. M. Paquin ne veut pas, comme l'avare, jouir seul de ce précieux trésor. Il veut fournir à la jeune génération sur laquelle repose aujourd'hui l'avenir de la nationalité canadienne, les moyens faciles de suivre les travaux de leurs pères, de s'éclairer pour remplir leur mission de l'Exemple du passé; puis enfin de saisir la plume de l'historien, pour classer les faits accomplis.

M. le curé Paquin a fouillé partout: Archives Ecclésiastiques, Bibliothèques particulières des Séminaires, des Evêchés, des Curés, des Communautés Religieuses, Archives des Grands de nos Cours, etc. Il a tout mis à contribution, et pour cela il n'a épargné ni soins, ni dépenses.

- Tableau des Membres du Clergé, avec des notes sur chacun d'eux. Item des Membres des Communautés Religieuses, Pères Jésuites, Récollets et autres, etc.

Notices sur toutes nos Eglises, époques de leurs fondations, comprenant le détail de tout ce que ces établissements renferment de précieux, comme Tableaux, Sculptures, etc.

MM. FABRE ET CIE., Rue St. Vincent; CHAPELEAU ET LAMOTHE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire; J. B. KELLAND, Rue St. Vincent; et l'Imprimeur LOUIS PERRAULT, sont chargés de recevoir la souscription, tant pour la Ville que pour la Campagne.—L'on souscrit aussi au Bureau des MÉLANGES.

L'ouvrage se composera de trois beaux volumes in-8vo. sur caractères neufs et papier superfine. Il paraîtra par livraisons d'un volume tous les trois mois, sitôt la liste des abonnés assez forte pour assurer les frais de l'impression. Chaque volume coûtera 5s. broché, ou 5s. 6d. cartonné, payable lors de la livraison.

28 septembre 1847.—no.

PENSIONNAT DES DAMES DU SACRE CŒUR.

LES DAMES DU SACRE CŒUR, à St. Jacques de l'Acadian, désirent informer le public qu'elles ont ouvert de nouveau leurs Classes de l'Éducation nécessaires ou utiles aux jeunes Demoiselles; telles que la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'arithmétique, la musique, le dessin, la couture, etc. etc.

La pension est de £12 10 0. 17 septembre 1847.—um.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

LES SOUSCRISSEURS de l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Il est constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils font tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELEAU ET LAMOTHE. Montréal, 14 sept. 1847.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL. CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE. AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

ANNONCÉ à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'acheteur recontera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en Imitations mettent en défi les plus habiles orfèvres.

TOUJOURS A BON MARCHÉ.

CROIX DE CHASUBLES. EN DRAP D'OR avec broches à RELIEFS en or, argent et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES. EN DRAP D'OR (imitation) à dessins très-riches et suillants.

GARNITURES COMPLETES. N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes apprêtées de dessins et offertes par la même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOFFES A ORNEMENTS. Drap d'or à broches très-riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux).

ARGENTERIE D'EGLISE. LE Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Oratoires, Ciboures, Encensoirs, Burettes etc.

ACADEMIE POUR LES JEUNES DEMOISELLES. QUI sera ouverte à St. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEIGURS si avantageusement connus de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignement qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, à la fin de juillet, ou au commencement d'août.

À la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public et des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITE ET DU DISTRICT. EXTRAIT 1er. avril 1847.

BALANCE due ce jour aux Déposants, tel que montré par Bétail, £29350 3 9

Montant déposé du 1er. avril à ce jour, £41477 18 6

Montant retiré, 21410 13 6

Balance due ce jour aux déposants, £49417 8 9

Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, No. 46, Grande rue St. Jacques.

COLLEGE JOLIETTE.

CE BEL ÉTABLISSEMENT, fondé à l'Industrie par la libéralité de l'Honorable B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des Cleres de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit:

1<sup>RE</sup> ANNÉE. Éléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoire Sainte et Cours religieux. Histoire ancienne (en anglais).

2<sup>ME</sup> ANNÉE. Syntaxe des deux langues. Histoire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de dessin linéaire. Géographie. Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique. Style épistolaire et composition dans les deux langues. Histoire Romaine (en anglais). Tenue des livres.

3<sup>ME</sup> ANNÉE. Les principes de la Littérature. (Belles-Lettres.) Algèbre et Géométrie. Rhétorique. Étude de la Constitution du pays. Histoire de France par la méthode analytique. Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et en Français.

4<sup>ME</sup> ANNÉE. Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. Astronomie. Compositions Anglaises et Françaises.

5<sup>ME</sup> ANNÉE. Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Élèves qui, ayant suivi ce cours, désirent étudier le latin, trouveront, dans le même établissement, des professeurs qui leur donneront des leçons à la suite du présent Cours. La musique et le dessin seront enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui, ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture; des prix seront d'années aux meilleurs écrivains. Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle de prix précédera la vacance.

CONDITIONS: Enseignement et logement £3 par an, payables d'avance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'établissement.

REV. ANT. THIBAUDIER, Directeur. REV. F. J. LAHAYE, Sous-Directeur. M. E. CHAMPAGNEUR, M. N. M. A. FAYARD, M. L. CHRETIEN, M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur.

20 sept. 1847.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL. PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, Francis Hincks, A. Larocque, V. Président, H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damase Masson, P. Beaubien, Joseph Grenier, I. T. Drummond, Nelson Davis, H. Judah.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerront l'attention du Bureau; les envois de fonds ou l'envoi de chèques, de la part des Directeurs se font régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper de demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

CONDITIONS DES MÉLANGES RELIGIEUX. LES MÉLANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MÉLANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Mélanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Mélanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion, £0 2 6

Chaque insertion subséquente, 0 0 4

Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 0 3 4

Chaque insertion subséquente, 0 0 10

Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne, 0 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LOUËMENTES, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX. Montréal, Trois-Rivières, Ste. Anne, MM. FABRE & CIE., libraires. VAL. GUILLET, Ecr. N. P. M. D. MARTINEAU, Ptre. Vic. M. F. PILOTE, Ptre. Direct.